



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Information
Développement Durable
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :
Yvette BUCSI
Tél : 03, 22 82 90 53

Courriel : ae.iddee-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet,

à

Monsieur le directeur
départemental des territoires de
l'Aisne
50 Boulevard de Lyon
02011 Laon Cedex

(ddt-env@aisne.gouv.fr)

Lille, le 23 JUIN 2016

Objet : Dérivation d'un cours d'eau dans le cadre de l'extension du poste électrique de
Nogentel (02) déposé par RTE
Information sur l'avis tacite sans observations de l'autorité environnementale

L'autorité environnementale a été saisie le 12 avril 2016, au titre de l'évaluation
environnementale sur l'étude d'impact du projet «dérivation d'un cours d'eau dans le cadre de
l'extension du poste électrique de Nogentel (02)».

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de
deux mois suivant sa saisine, le présent courrier vous informant de l'absence d'observations de
l'autorité environnementale sur le projet sera joint au dossier d'enquête publique ou, le cas
échéant, à la procédure équivalente de consultation du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais Picardie.

Pour le Préfet,
Le directeur régional,